

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES
PAR DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES
D'ETAT DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 et 2017
(Financement PAGIPG)

**RAPPORT D'AUDIT DE L'AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION ET DE MAITRISE
D'ENERGIE (ABERME)**

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	05/06/2020

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	15
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	16
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	16
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM)	16
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	16
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	17
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	17
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	23
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	23
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	27
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	27
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	27
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics	30
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	31
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	33
IX.	ANNEXES	35

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

o8 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° 67/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de l'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de la Maîtrise d'Énergie (ABERME).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

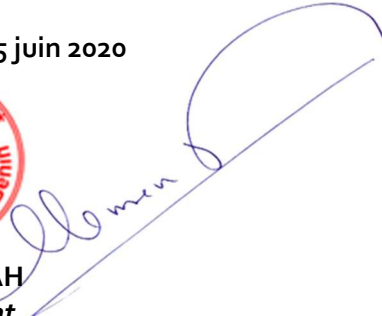
- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière
- vii. Analyse de la performance des AC

viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 05 juin 2020




Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de l'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de la Maîtrise d'Énergie (ABERME).

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	7	392 689 515
	Marchés de la population mère	13	737 817 209
	%	53,85%	53,22%
2017	Marchés audités	27	1 610 355 979
	Marchés de la population mère	40	2 066 662 176
	%	67,50%	77,92%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'ABERME sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	2	1	1	0	0
2	DC	5	0	5	0	0
Total général		7	1	6	0	0
%		100%	14%	86%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures irrégulières, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'ABERME sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	8	8	0	0	0
2	DC	19	19	0	0	0
Total général		27	27	0	0	0
%		100%	100%	0%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures régulières, nous estimons que les procédures ont été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres ouvert	382 062 075	4	382 062 075	4	100,00%	100,00%
	Demande de Cotation	355 755 134	9	342 360 595	7	96,23%	77,78%
	Total général	737 817 209	13	724 422 670	11	98,18%	84,62%
2017	Appel d'Offres Ouvert	995 160 271	10	837 454 821	8	84,15%	80,00%
	Demande de Cotation	1 071 501 905	30	772 901 158	19	72,13%	63,33%
	Total général	2 066 662 176	40	1 610 355 979	27	77,92%	67,50%

Commentaire :

A la lecture du tableau ci-dessus :

➤ **Gestion 2016**

Il est à observer que l'appel d'offres ouvert et les demandes de cotation sont les deux modes de passation utilisés au titre de la gestion 2016.

La demande de cotation est le mode de passation le plus représenté en volume dans la population primaire (69% en volume) et dans l'échantillon (63% en volume). En revanche en valeur, l'appel d'offres ouvert est le plus représenté dans la population primaire (51,78 en valeur) tout comme dans l'échantillon (52,74% en valeur).

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 84,62% en volume et 98,18% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

➤ **Gestion 2017**

Dans la population primaire, la demande de cotation est le mode de passation le plus courant aussi bien en valeur (52%) qu'en volume (75%).

En revanche dans l'échantillon d'audit, les marchés passés par appel d'offres ouvert sont les plus représentés en valeur (52%) alors que la demande de cotation est plus représentée en volume (70%).

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 67,50% en volume et 77,92% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	416 026 614	7	402 632 075	5	96,78%	71,43%
	Travaux	321 790 595	6	321 790 595	6	100,00%	100,00%
	Total général	737 817 209	13	724 422 670	11	98,18%	84,62%
2017	Fournitures	185 310 300	7	173 508 300	6	93,63%	85,71%
	prestations intellectuelles	19 440 000	2	19 440 000	2	100,00%	100,00%
	services	18 460 000	1	-	-	0,00%	0,00%
	Travaux	1 843 451 876	30	1 417 407 679	19	76,89%	63,33%
	Total général	2 066 662 176	40	1 610 355 979	27	77,92%	67,50%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution ci-dessus deux types de marchés (fournitures et travaux).

Les marchés de fourniture sont les plus courants dans la population primaire (54% en volume et 56% en valeur) tout comme dans l'échantillon d'audit (45% en volume et 56% en valeur).

➤ **Gestion 2017**

En valeur comme en volume les marchés de travaux sont les plus représentés aussi bien dans la population primaire (75% en volume et 89% en valeur) que dans l'échantillon (70% en volume et 88% en valeur).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

ECHANTILLON ABERME_2016						
N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Titulaire (attributaire)	Montant (F CFA HT)
1	N° 111 du 19/04/2017	Fourniture de mille (1000) kits de branchement des abonnés (Relance)	Marché de fournitures	AOO	GRPT SMC & SCTT	80 180 000
2	N° 0354 du 19/12/2016	Fourniture de mille (1 000) kits de branchement des abonnés	Marché de fournitures	AOO	FEDOL TRIANGLE	62 750 000

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Titulaire (attributaire)	Montant (F CFA HT)
3	Non communiqué	Travaux d'électrification de la localité de NOUAGOU (Commune de Coby)	Marché de travaux	DC	SOCIETE SINOHYDRO CORPRATION LIMITED	69 391 080
4	N° 230 du 11/11/2016	Travaux de raccordement à la ligne 33KV et mise en service du réseau électrique dans six (06) localités de la commune de Kandi	Marché de travaux	DC	SCTT	23 210 000
5	N° 011 du 15/04/2016	Travaux d'électrification de la localité d'Ahozon (Commune de Ouidah)	Marché de travaux	DC	AGUIBER BENIN SA	59 920 605
6	N° 001 du 20/01/2017	Travaux d'électrification de la localité de Sinwé lègo (Commune d'Aqbangnizou)	Marché de travaux	DC	ARTS & LABOR	55 847 950
7	N°256/ABERME/DERU/DAB/CCMP/SPR MP/SP	Travaux d'extension du réseau électrique de la localité d'Ahossougbeta (Commune d'Abomey-Calavi)	Marché de travaux	DC	LE REVEIL TOSSOU ET FILS	58 553 960
8	N°002/17/ABERME/PRMP/Sp	Acquisition de poteaux pour la poursuite et l'achèvement des travaux d'électrification rurale en cours	Marché de fournitures	DC	STT SARL	20 570 000
9	N° 002 du 20/01/2017	Travaux d'électrification de DOGA (Commune de Zagnanado)	Marché de travaux	DC	ASSATH SARL	54 867 000
10	N° 078/MEF/ABERME/DNC MP/SP	FOURNITURE DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE BUREAU, DE MATÉRIELS ET LOGICIELS D'AIDE A L'ÉLECTRIFICATION RURALE ET FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU INTERNET ET INTRANET	Marché de fournitures	AOO	MOHAN ENERGY CORPORATION	89 756 485
11	N° 079/MEF/ABERME/DNC MP/SP	ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES 4X4 PICK UP ET DE DEUX VÉHICULES WAGON DE MARQUE TOYOTA AU PROFIT DE L'ABERME	Marché de fournitures	AOO	MOHAN ENERGY CORPORATION	149 375 590
TOTAL						724 422 670

➤ Gestion 2017

ECHANTILLON ABERME_2017							
N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Financement	Type de marché	Mode de passation	Titulaire (attributaire)	Montant (F CFA HT)
1	N° 347 du 27/09/2017	DAO pour les travaux de construction de lignes électriques HT A et BT dans les localités de Koda (Nafiarou), Awaya (Dassa), Ogrin, Boubou, Yawa, Egbessi, Kpakpa Zoumè et Adourékoma (Glazoué) (Lot 1)	Budget Autonome	Travaux	AOO	Lot 1 : Groupement "SMC-ARTS & LABOR"	103 498 045
2	N° 346 du 27/09/2017	DAO pour les travaux de construction de lignes électriques HT A et BT dans les localités de Koda (Nafiarou), Awaya (Dassa), Ogrin, Boubou, Yawa, Egbessi, Kpakpa Zoumè et Adourékoma (Glazoué) (Lot 2)	Budget Autonome	Travaux	AOO	Lot 2 : MAAFI SARL	219 266 125
3	N° 011 du 08/08/2017	Demande de cotation pour les travaux d'installation de poste et prolongement de réseau dans la localité de Dassè Komè, Houèdo (Abomey-Calavi)	Budget Autonome	Travaux	DC	MATHU SARL	54 886 242
4	N° 006 du 06/07/2017	Demande de cotation pour les travaux de renforcement du poste H61 de la localité de Dasso (QUINHI)	Budget Autonome	Travaux	DC	Société GLODIA SARL	43 694 500
5	N° 452 du 14/11/2017	DAO pour l'acquisition de véhicules au profit de l'ABERME (Lot 1)	Budget Autonome	Fournitures	AOO	Société "FOX INTERNATIONAL SARL"	43 367 480
6	N° 451 du 14/11/2017	DAO pour l'acquisition de véhicules au profit de l'ABERME (Lot 2)	Budget Autonome	Fournitures	AOO	Société "FOX INTERNATIONAL SARL"	51 500 000

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Financement	Type de marché	Mode de passation	Titulaire (attributaire)	Montant (F CFA HT)
7	N° 391 du 10/10/2017	DAO pour les travaux de construction de réseaux électriques dans les localités de Todo (Bohicon), Zassa-Hodja, Tindji et Dossou Mongbonou (Abomey) (Lot 1)	Budget Autonome	Travaux	AOO	Société ACE	97 415 000
8	N° 390 du 10/10/2017	DAO pour les travaux de construction de réseaux électriques dans les localités de Todo (Bohicon), Zassa-Hodja, Tindji et Dossou Mongbonou (Abomey) (Lot 2)	Budget Autonome	Travaux	AOO	Société "BUSINESS & ENGINEERING"	97 820 171
9	N° 012 du 09/11/2017	Acquisition de batteries à titre promotionnel	Budget Autonome	Fournitures	DC	Société APPU SARL	19 790 820
10	N° 0011 du 21/08/2017	Acquisition de 300 disjoncteurs différentiels	Budget Autonome	Fournitures	DC	PROPHETIE-PLUS	19 500 000
11	N° 0014 du 12/09/2017	Amélioration de tension du réseau électrique dans la localité de Gbodjè Djèkpota	Budget Autonome	Travaux	DC	AFRICA LIGHT SARL	47 177 000
12	N° 065 du 22/02/2018	Construction de lignes électriques HTA et BT dans les localités de Hokky (Aplahoué), Atchanou (Athiémé), Pélima, Tikou, et Maka (Kouandé) (Lot 1)	Budget Autonome	Travaux	AOO	SMC	114 943 000

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Financement	Type de marché	Mode de passation	Titulaire (attributaire)	Montant (F CFA HT)
13	N° 066 du 22/02/2018	Construction de lignes électriques HTA et BT dans les localités de Hokky (Aplahoué), Atchanou (Athiémé), Pélima, Tikou, et Maka (Kouandé) (Lot 2)	Budget Autonome	Travaux	AOO	BELECT SARL	109 645 000
14	N° 022 du 07/12/2017	Extension du réseau électrique à A vrankou dans les quartiers de Avaligbo, Houégè et Houédakomè	Budget Autonome	Travaux	DC	Société GLODIA SARL	54 938 000
15	N° 013 du 09/11/2017	Fourniture de transformateur H61, 15 - 20 KV /400 et de câble HT A souterrain	Budget Autonome	Fournitures	DC	ASSATH SARL	19 400 000
16	N° 010 du 14/08/2017	Fourniture de 300 compteurs prépayés	Budget Autonome	Fournitures	DC	SOGETEC SA	19 950 000
17	N° 007 du 22/05/2017	Travaux d'amélioration de tension à Modji Gangan (Dassa)	Budget Autonome	Travaux	DC	Société TOBI INTER	55 370 000
18	N° 006 du 22/05/2017	Travaux de construction de lignes BT dans la localité de Ahouakanmè (Agbangnizoun)	Budget Autonome	Travaux	DC	SCTT SARL	54 470 100
19	N° 020 du 17/11/2017	Travaux de construction de lignes HTA et BT dans la localité de Ourbougua dans la commune de Natitingou	Budget Autonome	Travaux	DC	AFOLAC BENIN	49 992 500
20	N° 003 du 26/02/2018	Travaux d'électrification de deux villages de Gbéko avec le reliquat du matériel du projet 67 localités	Budget Autonome	Travaux	DC	ENERGY TOWER SARL	54 567 795
21	N° 013 du 08/08/2017	Travaux d'électrification de la localité de Hinvi Zoungbomey (Allada)	Budget Autonome	Travaux	DC	JEC SARL	51 072 500
22	N° 017 du 17/11/2017	Travaux d'électrification de la localité de Dessah	Budget Autonome	Travaux	DC	GTE	43 300 939

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Financement	Type de marché	Mode de passation	Titulaire (attributaire)	Montant (F CFA HT)
23	N° 009 du 22/05/2017	Travaux d'extension du réseau électrique BT dans le quartier de Yinporima (Natitingou)	Budget Autonome	Travaux	DC	POLYTECH	52 128 030
24	N° 019 du 17/11/2017	Travaux d'extension du réseau électrique dans la localité de Tangbé dans la commune de Dassa	Budget Autonome	Travaux	DC	S.D. INTERNATIONAL GROUP	54 875 732
25	N° 0015 du 12/09/2017	Travaux d'installation de système de pompage solaire photovoltaïque pour trois (03) forages à motricité humaine identifiés dans trois localités rurales	Budget Autonome	Travaux	DC	ARTS & LABOR	58 347 000
26	N° 010 du 22/05/2017	Etude d'impact environnemental dans les nouvelles localités de 2017	Budget Autonome	Prestations intellectuelles	DC	Société ECOLOGY CONSULTING	9 660 000
27	N° 0016 du 13/09/2017	Recrutement d'un cabinet pour la fourniture et l'installation du logiciel de comptabilité SUCCESS et formation du personnel	Budget Autonome	Prestations intellectuelles	DC	SIGEP-BENIN	9 780 000
TOTAL							1 610 355 979

➤ **Gestion 2016**

07 marchés ont été communiqués aux auditeurs sur les 11 retenus dans l'échantillon ; soit un taux de 63,64%. Les sept (07) marchés ont été passés au terme de sept (07) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	2	2
2	DC	5	5
	Total général	7	7

Pour les quatre (04) marchés qui n'ont pu être communiqués aux auditeurs, la liste et les motifs se présentent comme suit :

Liste des marchés non communiqués avec leurs motifs.

N°	Numéro de marché	Objet du Marché	Type de marché	Mode de passation	Attributaire	Montant FCFA TTC	Motifs
1		Travaux d'électrification de la localité de NOUAGOU (Commune de Coby)	Travaux	DC	SOCIETE SINOHYDRO CORPORATION LIMITED	69 391 080	inconnu
2	N° 230 du 11/11/2016	Travaux de raccordement à la ligne 33KV et mise en service du réseau électrique dans six (06) localités de la commune de Kandi	Travaux	DC	SOCIETE SINOHYDRO CORPORATION LIMITED	23 210 000	
3	N° 078/MEF/ABERME/DNC MP/SP	FOURNITURE DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE BUREAU, DE MATÉRIELS ET LOGICIELS D'AIDE A L'ÉLECTRIFICATION RURALE ET FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU INTERNET ET INTRANET	Fournitures	AOO	MOHAN ENERGY CORPORATION	89 756 485	Marchés non exécutés
4	N° 079/MEF/ABERME/DNC MP/SP	ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES 4X4 PICK UP ET DE DEUX VÉHICULES WAGON DE MARQUE TOYOTA AU PROFIT DE L'ABERME	Fournitures	AOO	MOHAN ENERGY CORPORATION	149 375 590	
TOTAL						334 733 155	

➤ Gestion 2017

Tous les marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs, soit un taux de 100%. Les vingt-sept (27) marchés ont été passés par vingt-trois (23) procédures.

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	8	4
2	DC	19	19
	Total général	27	23

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

TABLEAU DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE (Réf/ C1 à C8)

N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION				Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	CCMP	
1	Existence	C1	ok	ok	ok	ok	RAS
2	Conformité	C2	ok	ok	ok	ok	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	ko				Les rapports annuels d'exécution des marchés ne sont pas communiqués
		C4	ok				RAS
		C5	ok				RAS
		C6	ko				Toute la documentation n'est pas disponible
		C7	ok				RAS
		C8	ko				Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende							
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)						
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation profil/poste)						
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)						
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés						
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, signature par les personnes habilitées)						
C6	Qualité du système d'archivage (taux d'exhaustivité des pièces, disponibilité de salle d'archives/archives)						
C7	Existence des moyens matériels et financiers (cadre de travail, mats et mobiliers de bureau, matériels informatiques, dotations f						
C8	Publication des décisions d'attribution						

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Éléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	81,00%	89,50%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et des procédures de demande de cotation. (Voir en annexe 4 les fiches d'exhaustivités).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Pour chaque gestion budgétaire audité, il a été observé que le Plan de Passation des Marchés a été élaboré par la PRMP de l'ABERME. . ils sont conformes au modèle type de l'ARMP. Cependant, la mission n'a pas de preuve de publication du PPM.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Les délais moyens de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) déterminés pour les gestions budgétaires 2016 & 2017 se présentent comme suit :

➤ Au titre de 2016 :

Le délai moyen de passation est de quarante (40) jours pour quatre (04) marchés sur les 07 marchés audités (informations non disponibles pour 03 autres).

Ce délai est respectueux du délai de validité des offres qui est de quatre-vingt-dix (90) jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

➤ Au titre de 2017 :

Le délai moyen s'évalue à cinquante (50) jours pour les vingt-sept (27) marchés audités.

Ce délai est respectueux du délai de validité des offres qui est de quatre-vingt-dix (90) jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 5**

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

A la suite de notre revue, nous n'avons pas de commentaire à faire sur la compétitivité des prix en ce qui concerne les marchés de fourniture passés par les demandes de cotation.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Observations générales :

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, l'absence de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du CMP.

Observations spécifiques :

➤ Gestion 2016

- i. MARCHE N° N°111/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 19/04/2017, relatif la fourniture de mille (1000) kits de branchement des abonnés (Relance) attribué au groupement SMC & SCTT pour un montant de 80.180.000 F CFA ; source de financement : Budget autonome

Pièces manquantes :

- La notification de l'attribution définitive ;
- La publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de l'année 2016 ;
- Obtention des avis de non-objection de la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Plus de vingt-cinq (25) jours se sont écoulés entre la date de dépôt des plis (11/01/2017) et la date d'évaluation des offres (07-10/02/2017) ;
- Le procès-verbal d'attribution provisoire établi et signé le 10/02/2017 est transmis à la CCMP le 16/02/2017, soit six jours plus tard.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus constatées (article 3 du décret N° 2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

- ii. MARCHE N°354/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 19/12/2016, relatif la fourniture de mille (1000) kits de branchement des abonnés attribué à l'entreprise « FEDOL TRIANGLE » pour un montant HT de 62.750.000 FCFA ; source de financement : Budget autonome

Pièces manquantes :

- La notification de l'attribution définitive ;
- La publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de l'année 2016 ;
- Obtention des avis de non-objection de la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- le procès-verbal d'attribution provisoire en date du 30/07/2016 est transmis à la CCMP le 18/08/2016, soit dix-huit jours plus tard ;
- la signature de ce marché est intervenue le 19/12/2016, soit plus de deux cent dix (210) jours après la date de dépôt des offres (26/05/2016) et sans aucune preuve d'une éventuelle prorogation du délai de dépôt des offres.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de la signature et de l'approbation du marché hors délai de validité des offres (article 3 du décret N° 2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public et article 91 alinéas 5 et 6 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public en République du Bénin).

➤ Gestion 2017

- i. MARCHE N°347/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 27/09/2017, relatif aux travaux de construction de lignes électriques HT A et BT dans la localité de Koda (Nafiarou), Awaya (Dassa), Ogrin, Boukou, Yawa Egbessi, Kpakpa Zoumè et Adourékoma (Glazoué) Lot 1, attribué au groupement SMC-ARTS ET LABO, approuvé le 27/09/2017 pour un montant TTC de 105.600.445 FCFA, source de financement : Budget autonome
- ii. Marché N°346/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 27/09/2017, relatif aux travaux de construction de lignes électriques HT A et BT dans la localité de Koda (Nafiarou), Awaya (Dassa), Ogrin, Boukou, Yawa Egbessi, Kpakpa Zoumè et Adourékoma (Glazoué) Lot 2, attribué à la Société MAAFI Sarl, approuvé le 27/09/2017 pour un montant TTC de 229.235.065 FCFA, source de financement : Budget autonome
- iii. Marché N°452/ABERME/DNCMP/DAB/AC/CCMP/SPRMP/SP du 14/11/2017, relatif l'acquisition de deux véhicules au profit de l'ABERME Lot 1, attribué à la Société FOX INTERNATIONAL Sarl, approuvé le 14/11/2017 pour un montant HT de 51.500.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.

- iv. Marché N°451/ABERME/DNCMP/DAB/AC/CCMP/SPRMP/SP du 14/11/2017, relatif à l'acquisition d'un véhicule au profit de l'ABERME Lot 2, attribué à la Société FOX INTERNATIONAL Sarl, approuvé le 14/11/2017 pour un montant HT de 43.367.480 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- v. Marché N°391/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 10/10/2017, relatif aux travaux de construction de réseaux électriques dans les localités de Todo (Bohicon), Zassa-Hodja, Tindji et Dossou Mongbonou (Abomey) Lot 1, attribué à la Société ACE, approuvé le 10/10/2017 pour un montant HT de 99.442.360 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- vi. Marché N°390/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 10/10/2017, relatif aux travaux de construction de réseaux électriques dans les localités de Todo (Bohicon), Zassa-Hodja, Tindji et Dossou Mongbonou (Abomey) Lot 2, attribué à la Société BUSINESS & ENGINEERING, approuvé le 10/10/2017 pour un montant HT de 99.442.360 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- vii. Marché N°065/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 22/02/2018, relatif aux travaux de construction de lignes électriques HT A et BT dans les localités de Hokky (Aplahoué), Atchanou, Pélina, Tikou et Moka (Kouandé) Lot 1, attribué à la Société Mondiale pour le Commerce (SMC), approuvé le 22/02/2018 pour un montant TTC de 119.640.100 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- viii. Marché N°066/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 22/02/2018, relatif aux travaux de construction de lignes électriques HT A et BT dans les localités de Hokky (Aplahoué), Atchanou, Pélina, Tikou et Moka (Kouandé) Lot 2, attribué à la Société EBELECT Sarl, approuvé le 22/02/2018 pour un montant TTC de 113.550.190 FCFA, source de financement : Budget autonome.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Pièces manquantes :

- Les notifications des attributions provisoires et définitives.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés au plan prévisionnel de passation des marchés de 2016 ;
- Obtention des avis de non-objection de la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'audit n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des huit (8) marchés ci-dessus cités sont régulières sous réserve des pièces manquantes.

PROCEDURE DE LA DEMANDE DE COTATION**➤ Gestion 2016**

- i. Marché N°011/ABERME/DERU/AC-FER/CCMP/SPRMP/SP du 15/04/2016, relatif aux travaux d'électrification de la localité d'Ahozon (commune de Ouidah); attribué à la société « AGUIBER BENIN SA » pour un montant HT de 59.920.605 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- ii. Marché N°001/ABERME/DERU/DAB/CCMP/SPRMP/SP du 20/01/2017, relatif aux travaux d'électrification de la localité de Sinwé lègo (commune d'Agbangnizoun), attribué à l'entreprise ARTS & LABOR, approuvé le 20/01/2017 pour un montant HT de 55.847.950 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- iii. Marché relatif aux travaux d'extension de réseau électrique de la localité d'Ahossougbéta (commune d'Abomey-calavi, attribué à l'entreprise « LE REVEIL TOSSOU ET FILS » pour un montant HT de 58.553.960 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- iv. Marché N°002/17/ABERME/PRMP/SP du 16/01/2017, relatif à l'acquisition de poteaux pour la poursuite et l'achèvement des travaux d'électrification rurale en cours, attribué à l'entreprise STT Sarl, approuvé le 16/01/2017 pour un montant HT de 20.570.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- v. N°002/ABERME/DERU/DAB/CCMP/SPRMP/SP du 20/01/2017, relatif aux travaux de construction de lignes électriques dans la localité de DOGA (commune de Zangnanado), attribué à l'entreprise ASSATH Sarl, approuvé le 20/01/2017 pour un montant HT de 54.867.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Pièces manquantes :

- Les notifications des marchés approuvés
- Les informations aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés au plan prévisionnel de passation des marchés de 2016 ;
- Obtention des avis de non-objection de la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des cinq (5) marchés ci-dessus sont irrégulières en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

➤ **Gestion 2017**

- i. Marché n°006/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 06/07/2017, relatif aux travaux de renforcement du poste H61 de la localité de Dasso (commune de Ouinhi), attribué à l'entreprise GLODIA, approuvé le 06/07/2017 pour un montant TTC de 46.009.300 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- ii. Marché N°009/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 22/05/2017, relatif aux travaux d'extension de réseau électrique BT dans le quartier Yinporima (Natitingou), attribué à la société POLYTECH SARL, approuvé le 22/05/2017 pour un montant HT de 52.128.030 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- iii. Marché n°006/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 06/07/2017, relatif aux travaux de renforcement du poste H61 de la localité de Dasso (commune de Ouinhi), attribué à l'entreprise GLODIA, approuvé le 06/07/2017 pour un montant TTC de 46.009.300 FCFA, source de financement : Budget autonome.

Pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé ;
- Dossier de demande de cotation.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention des avis de non objection de la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des trois (3) marchés ci-dessus cités sont régulières sous réserve de la non-conformité relevée.

- iv. Marché n°006/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 22/05/2017, relatif aux travaux de construction de lignes BT dans la localité de Ahouankamè (Agbangnizoun), attribué à la société STT SARL, approuvé le 22/05/2017 pour un montant TTC de 58.918.700 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- v. Marché N°011/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 08/08/2017, relatif aux travaux d'installation de poste et prolongement de réseaux dans les localités de Dassèkomè (Houèdo), attribué à la Société MATHU SARL, approuvé le 08/08/2017 pour un montant HT de 54.886.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- vi. Marché N°012/17/SPRMP du 09/11/2017, relatif à l'acquisition de batteries solaires à titre promotionnel, attribué à la société APPU SARL, approuvé le 09/11/2017 pour un montant HT de 19.790.820 FCFA, source de financement : Budget autonome.

- vii. Marché n°011-17/ABERME/PRMP/SP du 21/08/2017, relatif à l'acquisition de 300 disjoncteurs différentiels, attribué à PROPHETIE-PLUS, approuvé le 21/08/2017 pour un montant HT de 19.500.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- viii. Marché N°014/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 12/09/2017, relatif aux travaux d'amélioration de tension du réseau électrique dans la localité de Gbodjè Djèkpota (Abomey-calavi), attribué à AFRICA LIGHT SARL, approuvé le 12/09/2017 pour un montant HT de 47.177.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- ix. Marché N°013/17/ABERME/SPRMP/SP du 09/11/2017, relatif à la fourniture de transformateur, attribué à la société ASSATH SARL, approuvé le 09/11/2017 pour un montant HT de 19.400.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- x. Marché N°010/17/ABERME/PRMP/SP du 14/08/2017, relatif à la fourniture de 300 compteurs prépayés, attribué à la société SOGETEC S.A, approuvé le 14/08/2017 pour un montant HT de 19.950.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- xi. Marché N°007/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 22/05/2017, relatif aux travaux d'amélioration de tension à Modji Gangan (commune de Dassa-Zounmè), attribué à la société TOBI INTER, approuvé le 22/05/2017 pour un montant HT de 55.370.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- xii. Marché N°020 du 17/11/2017, relatif aux travaux de construction de lignes HTA et BT dans la localité de Orbouga dans la commune de Natitingou, attribué à AFOLAC BENIN, approuvé le 17/11/2017 pour un montant TTC de 52.048.100 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- xiii. Marché N°003/ABERME/CCMP/DERU/AC/SPRMP/SP du 26/02/2018, relatif aux travaux d'électrification de deux villages de Gbéko avec le reliquat du matériel du projet 67 localités, attribué à la société ENERGY TOWER SARL, approuvé le 26/02/2018 pour un montant HT de 54.567.795 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- xiv. Marché N°013/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 08/08/2017, relatif aux travaux d'électrification de la localité de Hinvi Zoungbomey (commune d'Allada), attribué à la société JEC SARL, approuvé le 08/08/2017 pour un montant HT de 51.072.500 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- xv. Marché N°017/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 17/11/2017, relatif aux travaux d'électrification de la localité de DESSAH (commune de Ifangni), attribué à l'établissement GTE, approuvé le 17/11/2017 pour un montant HT de 43.300.939 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- xvi. Marché N°019/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 17/11/2017, relatif aux travaux d'extension de réseau électrique dans la localité de TAGBE (commune de Dassa), attribué à S.D. INTERNATIONAL GROUP, approuvé le 17/11/2017 pour un montant HT de 57.023.087 FCFA, source de financement : Budget autonome.

- xvii. Marché N°015/ABERME/DME/AC/CCMP/SPRMP/SP du 12/09/2017, relatif aux travaux d'installation de système de pompage solaire photovoltaïque pour trois (03) forages à motricité humaine identifiés dans trois localités rurales, attribué à ARTS & LABOR, approuvé le 12/09/2017 pour un montant HT de 58.347.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- xviii. Marché n°0016/ABERME/AC/CCMP/SPRMP/SP du 13/09/2017, relatif au recrutement d'un cabinet pour la fourniture et l'installation du logiciel de comptabilité success et formation du personnel, attribué à la société SIGEP-BENIN SARL, approuvé le 13/09/2017 pour un montant HT de 9.780.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.
- xix. Marché N°010/ABERME/CE/AC/CCMP/SPRMP/SP du 25/05/2017, relatif à la réalisation de l'étude d'impact environnemental pour l'électrification de 30 localités rurales par le FER, attribué à la société ECOLOGIE CONSULTING, approuvé le 25/05/2017 pour un montant HT de 9.660.000 FCFA, source de financement : Budget autonome.

Pièces manquantes :

- Aucune pièce.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention des avis de non objection de la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des seize (16) marchés ci-dessus cités sont régulières

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'Autorité Contractante (AC). Nous n'avons pas non plus décelé des recours exercés au niveau de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n° 61/05/SM/FA/BEC/BEN/19 du 15/05/2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces et documents à collecter y compris les pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

➤ **Gestion 2016**

Au titre de la gestion 2016, les pièces de règlement ont été communiquées pour cinq (5) marchés sur les onze (11). L'examen de ces pièces est fait dans le tableau ci-dessous :

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Retard (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
1		Travaux d'électrification de la localité de Nouagou commune de Cobly	60	23/12/2016	06/07/2018	500	69 391 080	65 921 526	95%	5% du montant du marché	retard excessif dans l'exécution du marché sans preuve d'application de pénalité
2	n°230 du 11/11/2016	Travaux de raccordement à la ligne 33 Kv et mise en service du réseau électrique dans six localités de la commune de Kandi	30	21/12/2016	31/05/2017	131	23 210 000	22 049 500	95%	5% du montant du marché	retard excessif dans l'exécution du marché sans preuve d'application de pénalité
3	011/ABERME/DERU/AC-FER/CCMP/SPRMP/SP du 15/04/16	Travaux d'électrification de la localité d'Ahozon (commune de Ouidah)	60	non fourni	non fourni	—	59 920 605	56 924 575	95%	5% du montant du marché	Impossibilité d'opiner sur l'observation du délai d'exécution
4	001/ABERME/DERU/DAB/CCMP/SPRMP/SP du 20/01/2017	Travaux d'électrification de la localité de Sinwé-Lègo (commune d'Agbangnizoun)	—	non fourni	11/05/2017	—	55 847 950	53 055 553	95%	5% du montant du marché	
5		Travaux d'extension du réseau électrique de la localité d'Ahossougbéta dans la commune d'Ahossougbéta	60	07/12/2016	13/01/2018	342	49 622 000	47 140 900	95%	2481100	retard excessif dans l'exécution du marché sans preuve d'application de pénalité
6	002/ABERME/DERU/DAB/CCMP/SPRMP/SP du 20/01/17	Travaux d'électrification de la localité de Doga (Zagnanado)	60	02/04/2017	non fourni	-	54 867 000	—	—	—	Impossibilité d'opiner sur l'observation du délai d'exécution; aucune preuve de paiement n'a été communiquée

- **Gestion 2017**

Au titre de la gestion 2016, les pièces de règlement ont été communiquées pour douz (12) marchés sur les vingt-sept (27). L'examen de ces pièces est fait dans les tableaux ci-dessous

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Retard (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
1	347/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/PRMP/SP du 27/09/2017	Travaux de construction des lignes électriques dans les localités Koda Aydaya (Dassa); lot 1	120	27/09/2017	travaux en cours d'exécution au moment du passage des auditeurs	—	229 235 065	229 235 065	100%	non fourni	délai d'exécution excessivement dépassé
2	346/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/SPRMP/SP du 27/09/2017	Construction des lignes électriques HTA et BT dans les localités de Orgin et Boubou, Commune de Glazoué, Lot 2	120	28/09/2017	travaux en cours d'exécution au moment du passage des auditeurs	—	219 266 125	216 373 079	99%	2893046	délai d'exécution excessivement dépassé
3	065/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/SPRMP/SP du 22/02/18	Travaux de construction des lignes électriques HTA et BT dans les localités de Hokky (Applahoué), de Atchanou (Athiémé), Pélima, Tikou Maka (Kouandé); lot 1	120	non fourni	travaux en cours d'exécution au moment du passage des auditeurs	—	119 640 100	113 892 950	95%	5 747 150	délai d'exécution excessivement dépassé
4	066/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/SPRMP/SP du 22/02/18	Travaux de construction des lignes électriques HTA et BT dans les localités de Hokky, Atchanou, Pélima, Tikou Maka ; lot 2	120	non fourni	travaux en cours d'exécution au moment du passage des auditeurs	—	113 550 190	113 550 190	100%	RAS	délai d'exécution excessivement dépassé
5	022/ABERME/DNCMP/DERU/CCMP/SPRMP/SP du 07/12/2017	Extension de réseau électrique à Avrankou dans les quartiers Avaligbo, Houégé et Houédakomè	120	non fourni	25/05/2017	—	54 938 000	52 191 100	95%	5% montant du marché	délai d'exécution excessivement dépassé
6	006/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP//SP du 22/05/17	Travaux de construction des lignes HTA et BT dans la localité de Ahuoankanme dans la commune d'Agbangnizoun	60	non fourni	non fourni	—	58 918 700	58 918 700	100%	RAS	impossibilité d'opiner sur l'observation du délai d'exécution

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Retard (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
7	020 du 17/11/17	Construction des lignes électriques HTA et HT dans la localité de Oubrouga dans la Commune de Natitingou	60	17/11/2017	06/03/2019	414	52 048 100	52 048 100	100%	RAS	délai d'exécution excessivement dépassé
8	003/ABERME/DARU/AC/SP RMP/SP du 26/02/2018	Travaux d'électrification de deux villages de Gbéko avec le reliquat du matériel projet de 67 localités	60	22/03/2018	15/03/2019	298	54 567 795	54 567 795	100%	RAS	délai d'exécution excessivement dépassé
9	013/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP//SP du 08/08/17	Travaux d'électrification de la localité de Hinvi dans la commune d'Allada	90	08/08/2017	25/09/2017	0	51 072 500	51 072 500	100%	RAS	RAS
10	17/ABERME/DERU/AC/CMP/SPRMP/SP du 17/11/17	Travaux d'électrification de la localité de Dessah dans la commune de Ifangni	60	17/11/2017	29/10/2019	651	43 300 931	43 300 931	100%	5% du montant du marché	délai d'exécution excessivement dépassé
11	009/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP du 22/05/17	Travaux d'extension du réseau électrique BT dans le quartier Yimporima (commune de Natitingou)	60	non fourni	non fourni	—	52 128 030	52 128 030	100%		impossibilité d'opiner sur l'observation du délai d'exécution
12	019/ABERME/DERU/AC/CCMP/SPRMP/SP/ du 17/11/17	Travaux d'extension du réseau électrique dans la localité de Tangbé commune de Dassa	60	17/11/2017	03/05/2019	472	57 023 087	57 023 087	100%	5% du montant du marché	délai d'exécution excessivement dépassé

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes	L'autorité contractante ne présente

	de passation et de contrôle des marchés publics »	pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,86		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,86.

Nous pouvons dire qu'il y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que l'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	11	7	0	0%	Défaut d'inscription des 17 marchés de gré à gré dans le PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	2	2	2	100%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	5	5	1	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	2	2	2	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	11	7	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	11	7	0	0%	Approbation des LC par la CCMP	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
15	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				14,29%		
16	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				81,00%		
17	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				17,64%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 17,64%.

Nous notons une Performance **satisfaisante**. L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	27	27	0	0%	Défaut d'inscription d'un marchés de gré à gré dans le PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR, entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	8	8	0	0%	Indisponibilité de DP pour un marché	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	8	8	8	100%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	19	19	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	27	27	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	19	19	1	5%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	8	8	8	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	27	27	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	11	7	7	100%	Approbation des LC par la CCMP	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
15	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				21,80%		
16	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				89,50%		
17	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				24,36%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 24,36%.

Nous notons une Performance **satisfaisante**. L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

➤ Gestion 2016

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de l'exécution financière se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non- conformités constatées (b)	% de non- conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	11	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	11	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	11	6	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	11	6	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	11	6	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et P.I, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	11	6	6	100%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				16,67%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 16,67 %.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance satisfaisante et l'ABERME ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ **Gestion 2017**

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de l'exécution financière se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a) *100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	27	12	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	27	12	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	27	12	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	27	12	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	27	12	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	27	12	11	92%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				15,28%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 15,18 %.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance satisfaisante et l'ABERME ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	BALOGOUN Fidèle	Collaborateur /PRMP
2	DOHOU Augustin	PRMP

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION ET PREUVE DE DEPOT DU RAPPORT

Audits des marchés publics 2016 & 2017 de l'ABERME _ PV de restitution

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES
MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

Nom de l'autorité contractante : Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de la Maitrise d'Energie (ABERME)

Date de tenue de la séance de restitution : 07 janvier 2020

Heure de démarrage : 16h 10mn

Heure de fin : 17 h 30 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf liste de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées au cours de la restitution

- Aucune pièce collectée lors de la séance de restitution

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

- L'ensemble des pièces manquantes et les marchés non communiqués cités dans le rapport provisoire ;
- Les rapports d'activités de la PRMP et de la CCMP.

III. Synthèse des observations du consultant**3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC**

Constat 1 : Forces

✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante

Organes	Actes
PRMP	PCA de l'ABERME
Secrétariat PRMP	Décision n°004/ABERME/DG/SP du 09/01/2017 portant nomination du chef Secrétariat de la PRMP de l'ABERME
CPMP	Décision n°014/CNSR/MIT/PRMP/SA du 12 mai 2016 portant désignation et nomination des membres de la CPMP du CNSR
CCMP	Décision n°181/ABERME/DGA/SP du 29/09/2016 portant nomination du chef de la CCMP de l'ABERME Décision année 2016 n°052/ABERME/CCMP/SP du 05/04/2016 portant nomination du chef et des membres de la CCMP de l'ABERME

Page 1 | 3

Audits des marchés publics 2016 & 2017 de l'ABERME _ PV de restitution

Constat 2 : Faiblesses

- Renforcement de capacité.

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de la Maitrise d'Energie (ABERME) au titre de la gestion budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				REG/RSR	IRR	NUL
1	DC	5	5	0	0	0
2	AOO	2	1	1	0	0
Total général		7	6	1	0	0
%		100%	86%	14%	0,00%	0%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de la Maitrise d'Energie (ABERME) au titre de la gestion budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				REG/RSR	IRR	NUL
1	DC	19	19	0	0	0
2	AOO	8	8	0	0	0
Total général		27	27	0	0	0
%		100%	100%	0%	0%	0%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

Au regard de ces conclusions, la PRMP et la CCMP n'ont pas d'objection sur le rapport provisoire.

3.3. Sur les plaintes

L'autorité contractante affirme n'avoir reçu aucune plainte au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017.

Audits des marchés publics 2016 & 2017 de l'ABERME _ PV de restitution

3.4. Sur l'exécution financière

Les pièces de règlement ont été communiquées et traitées

3.5. Observations de la PRMP

En 2016, sur les onze (11) marchés échantillonnés, sept (7) ont été audités. Les quatre (4) marchés restants, deux nous seront communiqués et que les deux derniers n'ont pas été exécutés.

Enfin, des échanges entre le cabinet, la PRMP et la CCMP, ont eu lieu notamment sur le mode de fonctionnement des organes, de contrôle et sur les procédures de passation. La PRMP a promis nous communiquer les pièces manquantes au plus tard le lundi 13 janvier 2020.

La séance a été levée à 17 h 30 mn

Fait à Cotonou, le 07 janvier 2020

Pour BEC SARL


PRINCE-ADAM GNITONON
MORIS

Pour l'Autorité Contractante


DOHOU Augustin
PRMP / ABERME



BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

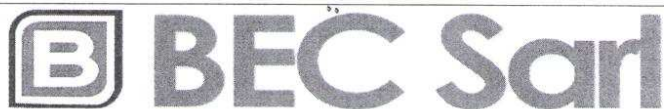
SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : **ABERME**

Cotonou, le 04 / 04 / 2019 2020

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	PRINCE-ADAMENITON ON Nandus	Auditeur BEC Sarl	65 10 39 71 bec-scp@yahoo.fr	
2	Dottor Augustin Sourou	PRMP / ABERME	adoficame@yahoo.fr	
3	Dosso Brigitte	C/CCNP/ABERME	ayodib2004@yahoo.fr	
4	AKPADJI Alaine	Auditeur BEC Sarl	bec-scp@yahoo.fr 65 10 39 71	
5				
6				
7				



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR
DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES D'ETAT DU
BENIN

GESTIONS BUDGETAIRES 2016 & 2017

**RAPPORT D'AUDIT DE L'AGENCE BÉNINOISE D'ELECTRIFICATION
ET DE MAÎTRISE D'ENERGIE (ABERME)**

VERSION PROVISOIRE

Octobre 2019

Marché n°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019



Document de travail	Dates
X Version provisoire	13/11/2019
Version définitive	

GROUPE BEC

02 BP 1913 Cotonou (Bénin) Tél : (229) 21.30.54.22

06 BP 60535 Lomé (Togo) Tél : (228) 22 26 92 18

2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES (France) Tél : (33)0781018628

E-mail : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

Le SMQ du cabinet BEC SARL est certifié ISO 9001/ 2015 sous le numéro 0074633-00

ANNEXE 3 : Courrier 61/05/SM/PA/BEC/Ben/19



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes, N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 15 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Agence Béninoise
d'Electrification Rurale et de Maîtrise
d'Energie (ABERME)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 61/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces** *pièces collectées*

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le **22 mai 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative des
documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge Mensah
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 320080056518
Siège Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: bec_sar@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email: bec_sar@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 28 -
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES); N°SIRET: 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 197

ANNEXE 4 : Tableaux d'exhaustivité

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

		Planification	Dossier de demande de cotation	Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Travaux d'électrification de la localité d'Ahozon (Commune de Ouidah)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	0	NA	1	1	NA
2	Travaux d'électrification de la localité de Sinwé lègo (Commune d'Agbangnizou)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	0	NA	1	0	NA
3	Travaux d'extension du réseau électrique de la localité d'Ahossougbeta (Commune d'Abomey-Calavi)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	NA	0	1	NA
4	Acquisition de poteaux pour la poursuite et l'achèvement des travaux d'électrification rurale en cours	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	0	NA	1	0	NA
5	Travaux d'électrification de DOGA (Commune de Zagnanado)	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	NA	0	0	NA	1	0	NA
Nombre de cellules contenant une valeur		13																
Total		14																
% global		93%																
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																		
	Consigne : Dans chaque case, veuillez mettre « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																	

		Planifi cation	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	Fourniture de mille (1000) kits de branchement des abonnés (Relance)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	0	1	0	0
2	Fourniture de mille (1000) kits de branchement des abonnés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	0	0	1	0	0
Nombre de cellules contenant une valeur		11																
Total		16																
% Global		69%																

➤ Gestion 2017

		plan ifica tion	Dossier de demande de cotation	Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractuali sation			Nbre de cellules contena nt une valeur	Total	%	% Global	
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Demande de cotation pour les travaux d'installation de poste et prolongement de réseau dans la localité de Dassè Komè, Houèdo (Abomey- Calavi)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	93%
2	Demande de cotation pour les travaux de renforcement du poste H61 de la localité de Dasso (OUINHI)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
3	Acquisition de batteries à titre promotionnel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
4	Acquisition de 300 disjoncteurs différentiels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	NA	1	1	NA	13	14	93%	
5	Amélioration de tension du réseau électrique dans la localité de Gbodjè Djèkpota	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
6	Extension du réseau électrique à A vrankou dans les quartiers de Avaligbo, Houégè et Houédakomè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
7	Fourniture de transformateur H61, 15 - 20 KV /400 et de câble HT A souterrain	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
8	Etude d'impact environnemental dans les nouvelles localités de 2017	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
9	Fourniture de 300 compteurs prépayés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	

		planification	Dossier de demande de cotation	Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global	
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o					p
10	Travaux d'amélioration de tension à Modji Gangan (Dassa)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
11	Travaux de construction de lignes BT dans la localité de Ahouakanmè (Agbangnizoun)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
12	Travaux de construction de lignes HTA et BT dans la localité de Ourbougua dans la commune de Natitingou	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
13	Travaux d'électrification de deux villages de Gbéko avec le reliquat du matériel du projet 67 localités	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	0	NA	13	14	93%	
14	Travaux d'électrification de la localité de Hinvi Zoungbomey (Allada)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	0	NA	13	14	93%	
15	Travaux d'électrification de la localité de Dessah	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
16	Travaux d'extension du réseau électrique BT dans le quartier de Yinporima (Natitingou)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
17	Travaux d'extension du réseau électrique dans la localité de Tangbé dans la commune de Dassa	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	0	NA	13	14	93%	
18	Travaux d'installation de système de pompage solaire photovoltaïque pour trois (03) forages à motricité humaine identifiés dans trois localités rurales	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	NA	1	1	NA	13	14	93%	
19	Recrutement d'un cabinet pour la fourniture et l'installation du logiciel de comptabilité SUCCESS et formation du personnel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	0	NA	13	14	93%	

			DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	Planification	2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	DAO pour les travaux de construction de lignes électriques HT A et BT dans les localités de Koda (Nafiarou), Awaya (Dassa), Ogrin, Boubou, Yawa, Egbessi, Kpakpa Zoumè et Adourékoma (Glazoué) (Lot 1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	13	16	81%	86%
2	DAO pour les travaux de construction de lignes électriques HT A et BT dans les localités de Koda (Nafiarou), Awaya (Dassa), Ogrin, Boubou, Yawa, Egbessi, Kpakpa Zoumè et Adourékoma (Glazoué) (Lot 2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	13	16	81%	
3	DAO pour l'acquisition de véhicules au profit de l'ABERME (Lot 1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	14	16	88%		
4	DAO pour l'acquisition de véhicules au profit de l'ABERME (Lot 2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	14	16	88%		
5	DAO pour les travaux de construction de réseaux électriques dans les localités de Todo (Bohicon), Zassa-Hodja, Tindji et Dossou Mongbonou (Abomey) (Lot 1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	14	16	88%		
6	DAO pour les travaux de construction de réseaux électriques dans les localités de Todo (Bohicon), Zassa-Hodja, Tindji et Dossou Mongbonou (Abomey) (Lot 2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	14	16	88%		
7	Construction de lignes électriques HTA et BT dans les localités de Hokky (Aplahoué), Atchanou (Athiémé), Pélima, Tikou, et Maka (Kouandé) (Lot 1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	14	16	88%		
8	Construction de lignes électriques HTA et BT dans les localités de Hokky (Aplahoué), Atchanou (Athiémé), Pélima, Tikou, et Maka (Kouandé) (Lot 2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	14	16	88%		

Légende**Planification**

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende :**Planification**

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
- a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
- b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
- c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

- 3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

ANNEXE 5 : Tableau de détermination du délai moyen de passation
Gestion 2016

N°	intitulé du marché	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
1	Fourniture de mille (1 000) kits de branchement des abonnés	27	17	32	1	77
2	Travaux d'électrification de la localité d'Ahozon (Commune de Ouidah)	64	3	25	5	97
3	Travaux d'électrification de la localité de Sinwé lègo (Commune d'Agbangnizou)	10	Indisponibilité du procès-verbal d'attribution provisoire	Indisponibilité du procès-verbal d'attribution provisoire	0	10
4	Travaux d'extension du réseau électrique de la localité d'Ahossougbeta (Commune d'Abomey-Calavi)	23	Indisponibilité du procès-verbal d'attribution provisoire	Indisponibilité du procès-verbal d'attribution provisoire	3	26
5	Acquisition de poteaux pour la poursuite et l'achèvement des travaux d'électrification rurale en cours	11	12	5	1	29
6	Travaux d'électrification de DOGA (Commune de Zagnanado)	19	34	31	7	91
Délai global						330
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						159
Volume de marchés concernés (pertinents)						4
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						40

ANNEXE 6 : DIVERS COURRIERS DE DEMANDE D'INFORMATION

BEC Sarl**IFAC****ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES****ONECCA-TOGO**Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes, N° ONECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-05.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 29 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Agence Béninoise
d'Electrification Rurale et de Maîtrise
d'Energie (ABERME)Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin**Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019****N/Réf: 148/05/SM/FA/BEC/BEN/19****Objet :** Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017. **Prise de contact et
démarrage de la mission**

Madame/Monsieur,

Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous
informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de
deux (02) mois.En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les
dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment
communiquée à l'équipe d'auditeurs.Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ;
bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin
et de commun accord les dates de passage.En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.**Serge MENSAH**
Associé Gérant
Expert-comptable diplôméBENIN: RCCM COTONOU N° RCCM 88/CO/07
022 - N°CNSS : 3630400 - IFU N° 320802056603
Siège Immeuble REC C/239 Zongo-02 BP 1913 Cotonou
Email: bec_scp@yahoo.fr / Tel: 00229 21 30 54 22 - Société
Général Bénin: B1104 01001 Compte N° 003944370101 82TOGO: RCCM N° TOGO-LOME 2005 B 1335 COE N°
042465 W - Siège: Rue MOAGA BONTICOME LOME -
05 BP 60538 Lomé
Email: bec_scp@yahoo.fr / Tel: 00228 22 26 92 30 -
ORABANK Togo: TG116 01010 Compte N° 00315962001 06FRANCE: 196 rue Jeanne d'Arc, 33100
Saint-Lys (TROYES) N°SIRET: 513 116 191 000
121 N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 513 116 191

International
Federation
of AccountantsORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES
Région Paris Ile-de-France

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° ONECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Agence Béninoise
d'Electrification Rurale et de Maîtrise
d'Energie
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019**N/Réf:** 70/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires
2016 et 2017 (lot 3) _ **Demande de base de données des Marchés Publics
(2016 & 2017) et état des plaintes**

Madame/Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché
N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir
nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre structure ainsi que l'état
des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par
courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit
communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

BENIN : RCCM COTONOU N° RCCM RR/COT/07
D12 - N° CNSS : 06300407 - IFU N° 320080095618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zingbo - 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel(00229) 21 30 54 22 - Société

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1135 COE N°
092468 IN - Siège : Rue MOAGA HOUNGOMI LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel(00229) 21 26 94 28 -

FRANCE : 150 rue Jeanne d'Arc, 10180
Saint Lys (TROYES) N° SIRET : 813 710 191 000
12 : N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR04 813 710 101

International
Federation
of AccountantsORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES
Région Paris Île-de-France

ONECCA TOGO

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 15 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Agence Béninoise
d'Electrification Rurale et de Maîtrise
d'Energie (ABERME)Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin**Contrat:** N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019**N/Réf:** 61/05/SM/FA/BEC/BEN/19**Objet :** Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces** *Pièces collectées*

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le **22 mai 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative des
documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplôméPJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecterBENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092488 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET: 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191

BEC Sarl**IFAC** International Federation of Accountants**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Paris Île-de-France**ONECCA-TOGO**
Ordre des Experts-ComptablesBureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 05 Juillet 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Agence Béninoise
d'Electrification Rurale et de Maîtrise
d'Energie (ABERME)Att. : Point focaux de la mission
Cotonou-Bénin**Contrat:** N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019**N/Réf:** 38/07/SM/FA/BEC/BEN/19**Objet :** Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission**
d'échantillon d'audit physique et collecte des pièces

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente l'échantillon des marchés devant faire l'objet d'audit d'exécution physique et financière.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe d'auditeurs au plus tard le **19 Juillet 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative des documents et pièces à mobiliser pour la phase d'audit physique.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame / Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé**PJ :** Echantillon d'audit physique
Liste des documents & pièces à collecter**BENIN :** RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/87
012 - N°CNSS : 0630407 - IFU N° 32050055618
Siège Immeuble REC C/29 Zongo- 02 BP 1923 Cotonou**TOGO :** RCCM N° TOGO-LOME-209 8 1115 COE N°
052465 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé**FRANCE :** 19b rue Jeanne d'Arc, 82180
Saint Lys (TROYES) : N°SIRET : 813 116 191 000